

cl

Kigali, le

18 MARS 1983

N° 0785 /12.00

NOTE DE SERVICE

Pour l'intérêt du Service, les personnes dont les noms ci-après sont ainsi permutées :

- Madame MUKABURASA Spéciose et Monsieur GATABAZI Aloys sont affectés à la Direction Générale de la Jeunesse, Division Encadrement, pour s'occuper des relations avec les Mouvements de Jeunesse.
- Monsieur MUNYANEZA Epimaque, en collaboration avec Madame NIYOKINDI Agnès de l'information et de la Chronique de la Jeunesse à la Radio.
- Monsieur NSANZABAGANWA François est affecté à la Direction Planification.
- Monsieur GENDANEZA Eraste est affecté au Bureau Courrier et Archives.

Les intéressés sont priés de rejoindre leurs nouveaux postes d'attache dès réception de la présente.

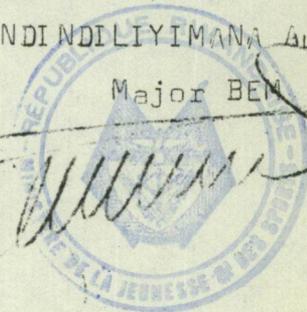
Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEN

Diffusion:

- Chef de Service (Tous) D.G.S
- Intéressé (Tous)





MINISTRE DE LA JEUNESSE
B. P. 1044 KIGALI

Note de Service n° /12.00 du

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Pour l'intérêt de nos services, les personnes dont les noms ci-après sont affectées comme suit :

Monsieur CATABAZI Aloys

Mme MUKABURASA Spéciose ^{est} affectée à la Direction Générale de la Jeunesse, Division Encadrement, pour s'occuper des relations avec les Mouvements de Jeunesse.

Mr. MUNYANEZA Epimaque est affecté à la Direction Générale de la Jeunesse pour s'occuper, en collaboration avec Mme NIYOKINDI Agnès, de l'information et de la Chronique de la Jeunesse à la Radio.

~~Mme NSANZA BAWWA est affectée à la direction planification~~
~~Mme GENDANEZA Eraste est affectée au BCA~~

Les intéressés sont priés de rejoindre leurs nouveaux postes d'attache dès réception de la présente.

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
NDINDILYIMANA Augustin
Major BEM.

Diffusion :

- Chef de Service (Tous)
- Intéressé (Tous).

*dire la responsable
le signifier
l'ORINFOR*

22/2/1983

/12.04

Madame NIYOKINDI Agnès,
Mademoiselle MUKAMWEZI Marie

Demande d'explications.

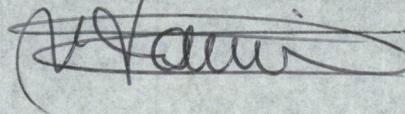
Madame,
Mademoiselle,

En date du 17 février 1983 l'émission hebdomadaire du Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas été diffusée sur les antennes de Radio-Rwanda.

Veillez m'expliquer les raisons de cette anomalie. Cette situation est d'autant plus étonnante que selon les conditions de travail convenues avec l'Office Rwandais d'Information les producteurs d'émissions doivent avoir en réserve cinq (5) prêtes à diffuser.

Mademoiselle MUKAMWEZI doit en plus m'expliquer les raisons de ses absences répétées au service même aux jours où elle doit déposer des émissions à la Radio. Surtout dans ces derniers temps, son sens de responsabilité est devenu quasi nul.

Le Directeur Général de la Jeunesse
NTAMITONDERO Alphonse



C.P.I à:

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports

KIGALI